



GIP du futur Parc national
des forêts de Champagne et Bourgogne

Présentation du territoire



Localisation et organisation du territoire d'étude

Le territoire concerné par le projet de parc national des forêts de Champagne et Bourgogne se situe dans le quart nord-est de la France, au centre d'un triangle formé par Paris, Lyon et Nancy.

Il est à cheval sur deux régions - Bourgogne et Champagne-Ardenne - et sur deux départements - Côte-d'Or et Haute-Marne.

Le périmètre d'étude comptait 119 communes au 1^{er} janvier 2013

(65 en Côte-d'Or, 54 en Haute-Marne).

Il s'agit quasi exclusivement de petites communes rurales puisque près de la moitié ont moins de 100 habitants (et même moins de 50 habitants pour 20% d'entre elles). La seule ville du territoire est Châtillon-sur-Seine (5 613 habitants), puis quelques gros bourgs maillent l'espace rural : Châteauvillain (1 677 habitants), Sainte-Colombe-sur-Seine (924 habitants), Arc-en-Barrois (758 habitants), Vaux-sous-Aubigny (686 habitants), Prauthoy (509 habitants).

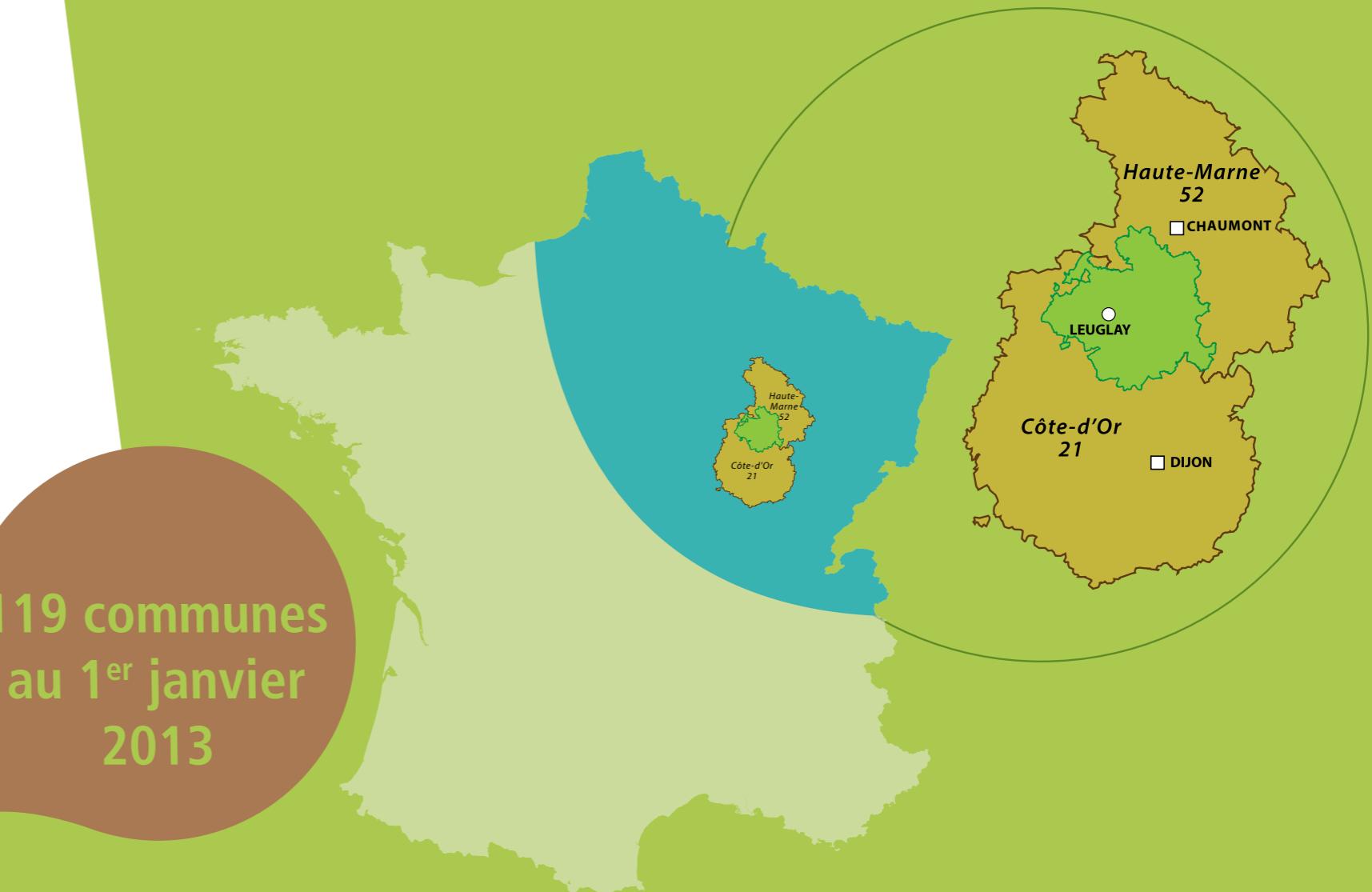
Depuis les années 1990, les communes se sont regroupées, d'abord sous forme de syndicats à vocation unique ou multiple, puis sous forme d'Établissements publics de coopération intercommunale (EPCI).

Désormais, le territoire d'étude compte 4 communautés de communes, et 4 Pays. Il n'y a aucune commune isolée (c'est-à-dire hors intercommunalité).

4 communautés de communes et 4 Pays

119 communes au 1^{er} janvier 2013

65 en Côte-d'Or
54 en Haute-Marne



Les communes du périmètre d'étude

Contexte administratif

- Villes proches
 - Communes du GIP

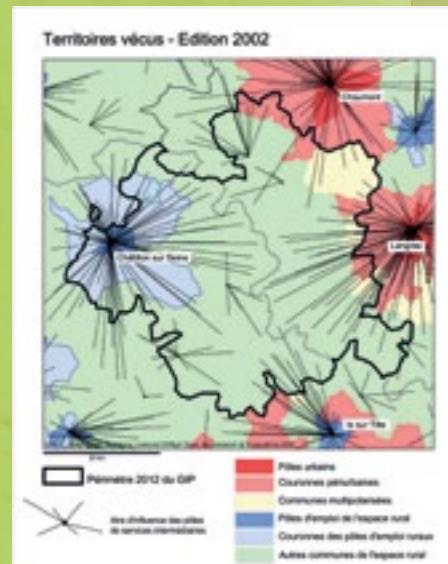
Départements

-  Côte d'Or (21)
 -  Haute-Marne (52)

Repères



Périmètre 2013 du GIP



CÔTE D'OR

● MONTBAR

Données : GIP, ©IGN BDTOP

Cartographie : GIP Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
Parcs nationaux de France 2013

Île-de-France et Bourgogne

● CHAUMON

HAUTE-MARNE

● LANGRES

0 2 5 kilomètres 10

Géographie • géologie • géomorphologie

Le périmètre d'étude appartient en grande partie au Plateau de Langres, aussi appelé Montagne châtillonnaise en Bourgogne. Orienté selon un axe sud-ouest nord-est, ce plateau appartient, avec les Plateaux de l'Auxois et du Châtillonnais

plus à l'ouest, au col structural de Côte-d'Or situé entre le Morvan et les Vosges.

Les granites et gneiss du socle hercynien s'y abaisse et sont recouverts par un

ensellement de carapace calcaire sur une centaine de kilomètres de longueur.

Cette configuration vaut parfois au territoire le qualificatif de plaine élevée.

Son point culminant est le Haut de Baissey (525 m) pour une altitude moyenne proche des 400 mètres.

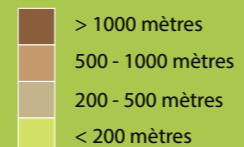
Le Plateau de Langres forme, avec la Montagne dijonnaise qui se prolonge vers le sud-est du périmètre, une voûte anticlinale dissymétrique de 70 km : le Seuil de Bourgogne. Ce dernier constitue le passage entre le Fossé Bressan, où s'écoulent la Saône puis le Rhône, et le Bassin parisien. Il a longtemps constitué un carrefour important entre l'Europe du Nord et la Méditerranée.

Du côté du Bassin parisien, la dalle calcaire du bathonien, relativement homogène, est interrompue par un ensemble marno-calcaire oxfordien. Il est composé d'un replat désigné comme la Vallée châtillonnaise (bien que n'ayant pas été creusée par un cours d'eau) et par une cuesta, appelée Côte châtillonnaise, qui correspond au prolongement de la Côte de Meuse.

Cette dalle est entaillée par des vallées relativement encaissées (autour de 90 m pour la Seine à Semond, 80 m pour la Digeanne à Montmoyen). Les cours d'eau traversent aussi perpendiculairement la cuesta. Des buttes témoins marquent le recul du front de côte (« Jumeaux » de Massingy, Mont Lassois à Vix).

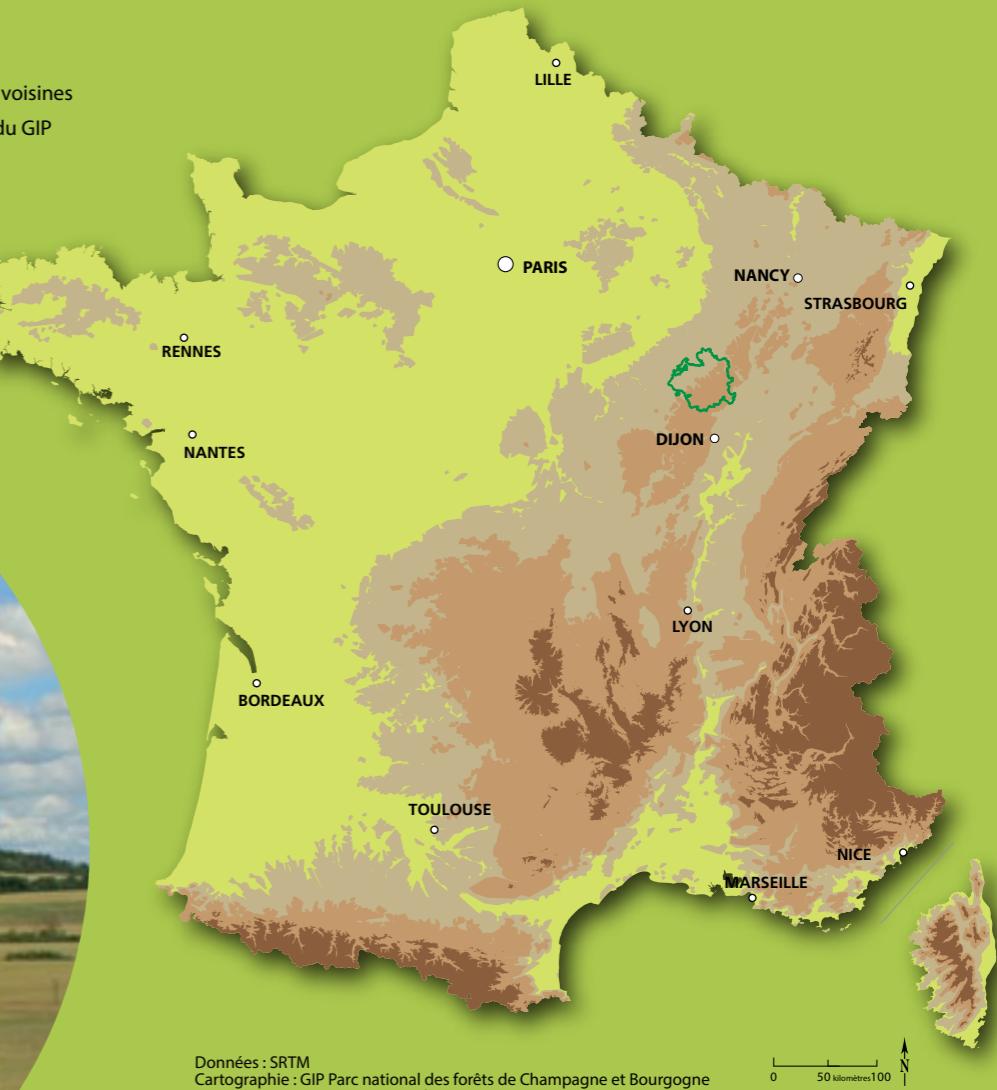


Altimétrie



Repères

- Agglomérations voisines
- Pérимètre 2013 du GIP



Données : SRTM
Cartographie : GIP Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
Parcs nationaux de France 2013

Les « Jumeaux » de Massingy © C. Guérin

Géographie • géologie • géomorphologie [suite]

Le substrat géologique jurassique de la zone d'étude est commun avec une grande partie du Nord-Est de la France. Il s'agit majoritairement de formations à dominante calcaire surmontant des couches argilo-marneuses qui affleurent dans l'extrême sud-est du périmètre.

Le relief de surface et souterrain est de nature karstique avec de nombreuses cavités et trous ([voir aussi chapitre milieux rocheux](#)). Les calcaires du Bathonien de type comblanchoïde, prédominants sur la zone d'étude, sont relativement durs et compacts. Ils peuvent être dissous superficiellement sous l'effet de l'acidité de l'eau. Par endroit, un réseau de fissures perpendiculaires dans la roche peut ainsi être révélé sous la forme d'un ensemble de blocs de calcaire : les lapiaz. Ils peuvent être disloqués ou partiellement détruits par le gel, alors que la poursuite de leur dissolution génère des « pierres percées ». Sur certains secteurs, les calcaires à oolites blanches du Bathonien inférieur affleurent. La cimentation des oolites par la calcite est souvent inégale, aussi la roche peut se présenter en gros bancs parfois très durs, parfois craieux et tendres, assez poreux et gélifs. Vers le sud et l'est du périmètre, les calcaires à entroques du Bajocien affleurent à leur tour.

Les plateaux sont entaillés par des combes (courtes vallées sèches) et des vallées souvent occupées par des prairies. Elles ont généralement de rigoureux versants et sont fermées par un abrupt, appelé reculée (par analogie avec le Jura) ou « bout du monde ». Les vallées creusées dans les calcaires bajociens sont susceptibles de présenter des falaises avec surplomb de quelques mètres de hauteur (15 m au plus). Les calcaires bathoniens oolithiques peuvent engendrer des éboulis.

Le fond des vallées est généralement constitué par les couches argilo-marneuses (du Lias ou du Bajocien supérieur), jouant un rôle majeur dans l'hydrologie du Plateau de Langres. Toutes les précipitations qui s'infiltrent dans le calcaire sont en effet arrêtées par ces couches et forment une nappe qui tend à s'écouler dans le sens du pendage, vers le nord-ouest. En résulte un nombre important de sources sur le flanc des vallées où se rencontrent notamment les marais tufueux ([voir chapitre dédié](#)). Ou encore des résurgences et exsurgences situées au pied de la Côte châtillonnaise dont la Douix de Châtillon.

Les calcaires constituent l'essentiel des plateaux

les couches argilo-marneuses jouent un rôle majeur dans l'hydrologie du territoire

Géographie • géologie • géomorphologie [suite]

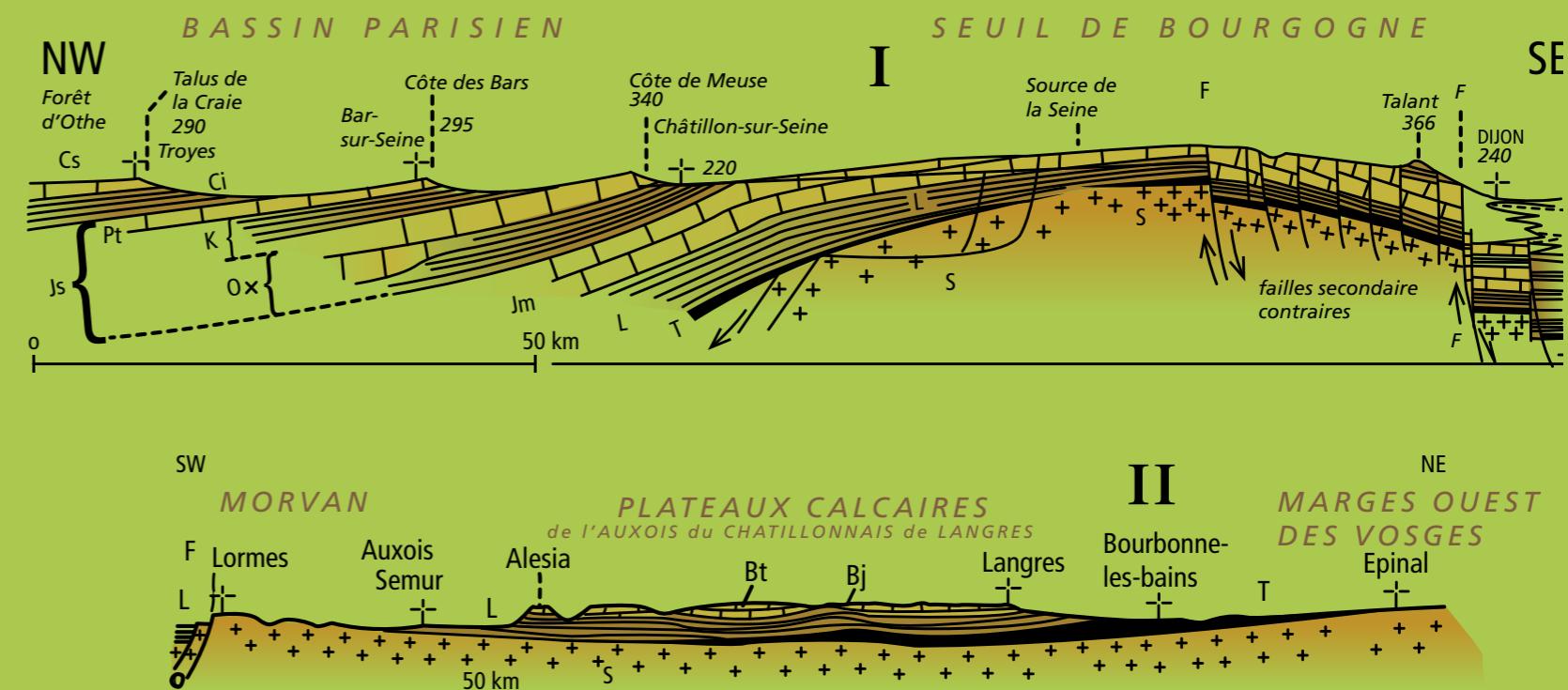
Les paléoclimats du Quaternaire, (notamment la glaciation du Würm il y a plus de 12 000 ans), ont aussi eu d'importantes conséquences sur le modèle du territoire. Les climats périglaciaires de l'époque, proches de celui de la Sibérie actuelle, ont provoqué une alternance des gels et dégels et la présence d'un pergélisol (sol gelé en permanence). Sur certains versants, en particulier exposés au sud et à l'ouest, il en a résulté un amollissement du relief et l'accumulation d'un épais revêtement de sables et graviers, localement appelés grouines. Le gel est également à l'origine de la formation d'abris sous roche, d'éboulis aux blocs imposants, et de grottes cutanées (parallèles à la surface du sol).

Des formations superficielles récentes occupent ponctuellement la zone d'étude. Il s'agit notamment d'alluvions fluviatiles le long des rivières, de quelques placages limoneux et des recouvrements à silex sur les plateaux, ainsi que des éboulis au niveau des bas des coteaux le long de la Vallée châtillonnaise. Bien que de surface modeste, elles contribuent à la présence d'une diversité floristique non calcicole.

La géologie a offert de tout temps aux habitants des matériaux relativement faciles d'accès : calcaires utilisés dans la construction (appartenant à la famille renommée de la Pierre de Bourgogne), sables pour les mortiers et les enduits, marnes pour la fabrication de tuiles. Enfin, le fer a été exploité dans des mines à ciel ouvert depuis l'époque celtique jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle, essentiellement du minerai extrait des oolites ferrugineuses. (Voir aussi chapitre patrimoine bâti). Ces exploitations minières ont aussi mis au jour la grande richesse fossilière du périmètre d'étude.

Primaire:
S : Socle hercynien

Secondaire:
T: Trias
L: Jurassique (Lias)
Jm: Jurassique moyen (Dogger)
Bj: Bajocien
Bt: Bathonien
Js: Jurassique supérieur (Malm)
Ox: Oxfordien
K: Kimmeridgien
F: Fissure



Géologie, âge des roches

Cénozoïque : Paléocène + Néogène (1-65 Ma)

- Alluvions, colluvions
- Limons et formations lacustres

Jurassique (135-203 Ma)

- Oxfordien
- Bathonien - Callovien
- Bajocien
- Toarcien
- Dommérien supérieur
- Lias

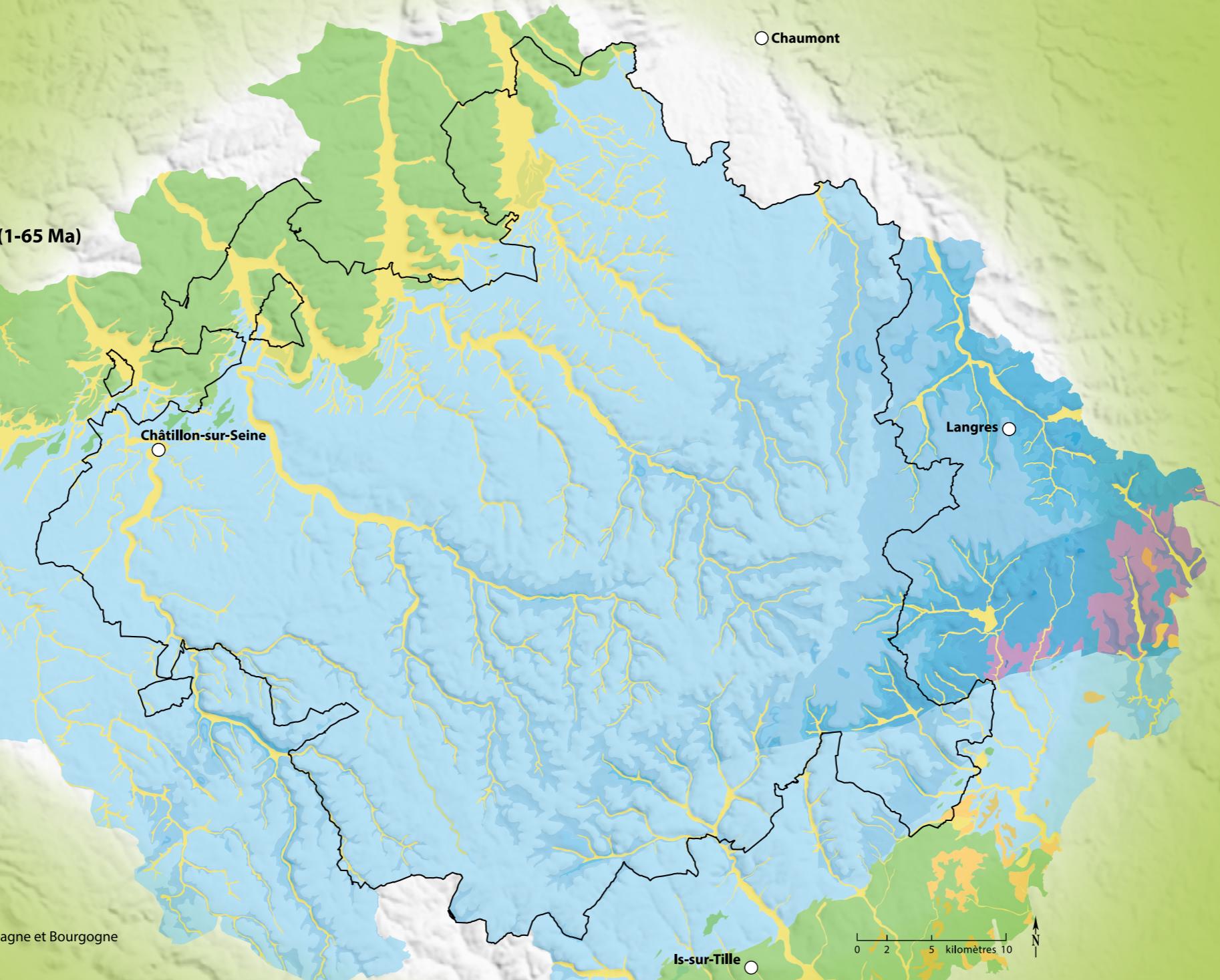
Trias (203-250 Ma)

- Trias (Rhétien)
- Trias (Keupper)

Repères

- Périmètre 2013 du GIP

Données : GIP, carte au 1/50000 BRGM
 Cartographie : GIP Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
 Parcs nationaux de France 2013



Pédologie

Les sols calcimagnésiques prédominent sur la zone d'étude. Ils jouent un rôle essentiel dans la végétation rencontrée.

Les plateaux de calcaire dur et massif du Bathonien sont majoritairement couverts par des sols bruns forestiers argilo-limoneux caillouteux (brunisols et rendisols).

Le calcaire est partiellement dissous, les carbonates entraînés dans les fissures de la roche laissant en place des argiles de décalcification. Ces sols sont souvent superficiels (35 cm de profondeur), avec une réserve utile peu élevée et souffrent de contrastes hydriques importants. Dans l'espace entre les plateaux et les versants où la pente est peu marquée s'individualise un rendosol, moins évolué que le sol brun en raison de l'érosion plus forte qui le rajeunit.

Les matériaux calcaires plus fragmentés (calcaires à oolites, marneux...) engendrent des sols de type rendosol calcaire et rendisol (dépourvu de carbonates) calcique.

Aussi appelés « petites terres », il s'agit de sols superficiels, plus ou moins caillouteux et calcaires, avec un pH neutre à alcalin. Ils peuvent constituer des terroirs pour la vigne si la topographie s'y prête et sont souvent cultivés. En zone forestière, la combinaison du calcaire oolithique et de la relative froidure du périmètre engendrent des sols présentant une importante accumulation de litière et évoluant très peu.

Sur les versants peu pentus se rencontrent des colluvions argilo-caillouteuses (colluviosols) à réserve en eau moyenne ou des sols sur sables calcaires.

Sur les versants à pente prononcée, les sols, souvent de nature caillouteuse, ont une réserve utile très faible qui peut cependant être compensée sur les ubacs par l'humidité atmosphérique.

En bas de versant et de vallon, les carbonates s'accumulent pour donner des sols calcaires plus épais (60 à 70 cm), frais en raison de leur très bonne réserve utile, avec un humus très actif et développé. Ces sols colluviaux peuvent être humides voire hydromorphes.

Quelques sols peu évolués à fort caractère hydromorphe hivernal, constitués pour l'essentiel d'alluvions limoneuses récentes de zones d'inondation, occupent les fonds des vallées de l'Ource, de la Seine et de l'Aube.

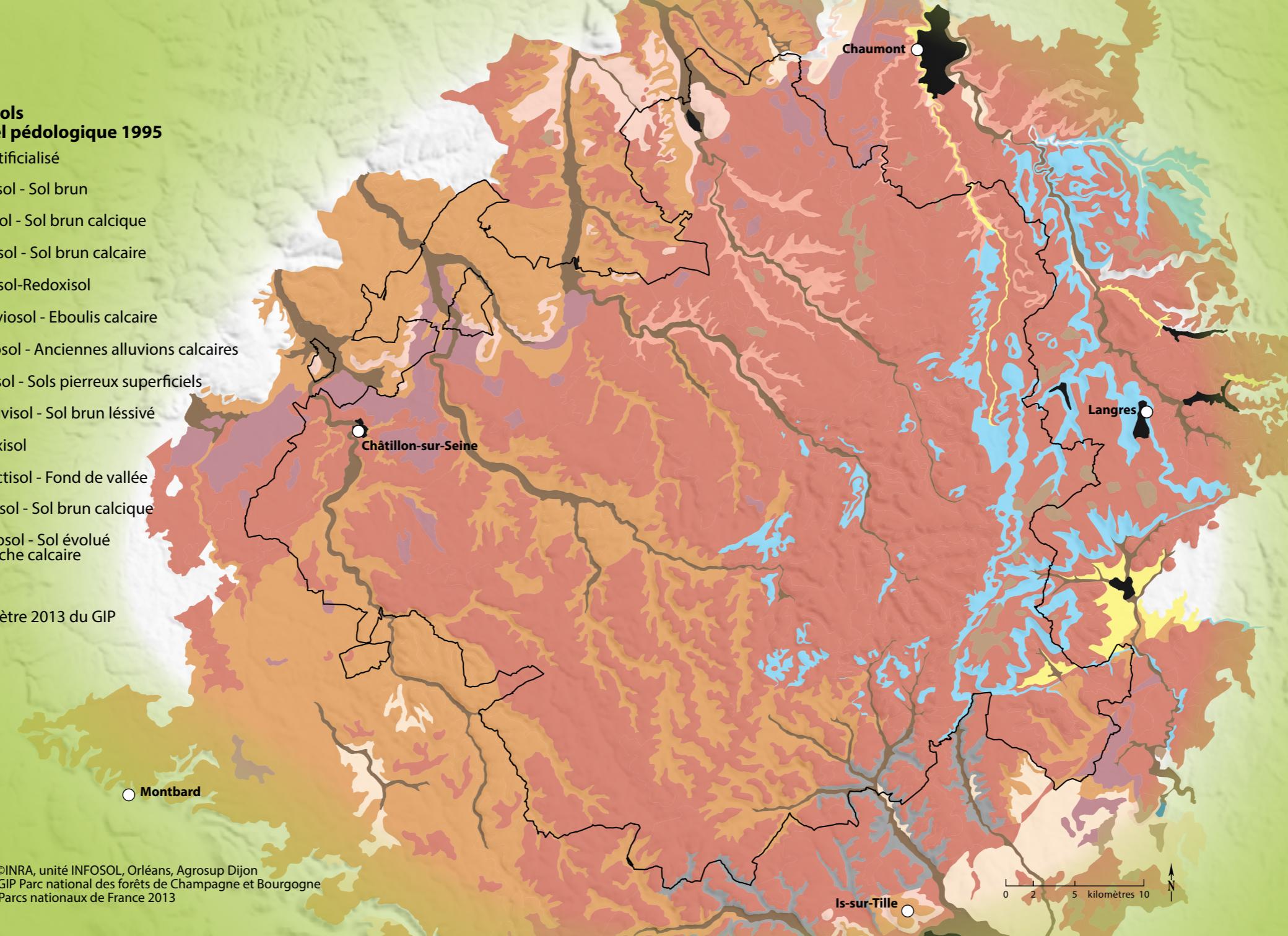
Enfin, le sol au niveau des tufières (voir chapitre biodiversité des formations tufeuses) est à la fois riche en calcaire et à caractère hydromorphe.



- Types de sols**
Référentiel pédologique 1995
- Sol artificialisé
 - Brunisol - Sol brun
 - Calcisol - Sol brun calcique
 - Calcosol - Sol brun calcaire
 - Calcosol-Redoxisol
 - Colluviosol - Eboulis calcaire
 - Fluviosol - Anciennes alluvions calcaires
 - Lithosol - Sols pierreux superficiels
 - Neoluvisol - Sol brun lessivé
 - Redoxisol
 - Reductisol - Fond de vallée
 - Rendisol - Sol brun calcique
 - Rendosol - Sol évolué sur roche calcaire

Repères

Périmètre 2013 du GIP



Données : GIP, ©INRA, unité INFOSOL, Orléans, Agrosup Dijon

Cartographie : GIP Parc national des forêts de Champagne et Bourgogne
Parcs nationaux de France 2013

Climat

La zone étudiée se situe à la frontière des zones climatiques océanique et continentale. Combiné à l'effet du relief, il en résulte un climat de type semi-continentale singulier par rapport aux régions voisines. Un gradient climatique apparaît également entre l'ouest - nord-ouest du périmètre et l'est - sud-est.

Sa première particularité est thermique. Les températures annuelles moyennes sont globalement assez faibles (9,7°C à Langres et 10,4°C à Châtillon-sur-Seine sur la période 1981-2010) en raison d'une saison froide longue et rigoureuse.

Les contrastes thermiques sont accentués, démontrant l'influence continentale. La prégnance du froid est un marqueur du territoire. Si le nombre de gelées annuelles (autour de 90 jours par an) est analogue au reste du nord-est de la France, elles débutent souvent plus précocement et continuent plus tardivement.

La deuxième particularité concerne les précipitations. Le territoire est assez arrosé, en dépit de son altitude modeste. Cela s'explique en partie par son positionnement en versant nord du Seuil de Bourgogne qui retarde le déplacement des précipitations ainsi qu'à l'effet condensateur joué par les forêts.

La répartition des précipitations est assez homogène dans l'année (160 à 175 jours par an, 200 à 250 mm par trimestre) avec toutefois un hiver un petit peu plus pluvieux du fait de l'influence océanique. On compte par ailleurs 20 à 30 jours de neige par an en moyenne, tenant au sol 15 à 25 jours. Les précipitations sont souvent orageuses de mai à août (une vingtaine de jours par an environ), mais les épisodes de grêles sont rares (moins de 2 jours par an en moyenne).

L'ensoleillement annuel est supérieur à 1 700 heures, pour moitié entre mai et août. Les brouillards suivent un gradient important allant du simple (une vingtaine de jours par an à Châtillon-sur-Seine), au quadruple (au cœur du Plateau de Langres).

Les vents du secteur sud-ouest sont très largement dominants à Châtillon-sur-Seine. Ils dépassent rarement les 80 km/h, en général au cœur de l'hiver.

A une échelle plus fine, la zone d'étude comporte des mésoclimats très divers et parfois extrêmes : certains versants orientés au sud ont des traits climatiques méditerranéens, quand - à l'inverse - des combes peu ensoleillées ont des caractéristiques montagnardes.

Comme partout ailleurs, des changements climatiques rapides sont enregistrés sur le territoire depuis un siècle, avec une augmentation notable des températures, mais d'ampleur un peu réduite par rapport au reste de la métropole.

un climat de type semi-continentale

des contrastes thermiques marqués et un territoire assez arrosé

singulier par rapport aux régions voisines

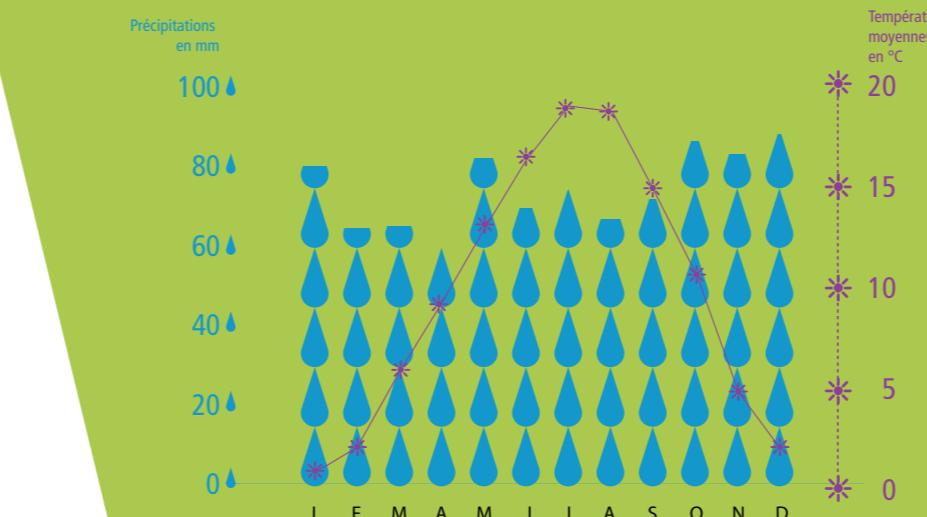


Diagramme ombrothermique de Langres

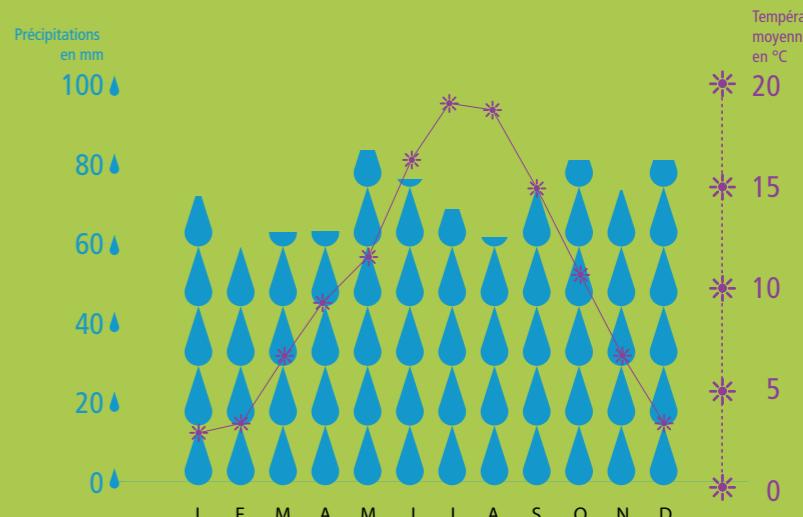


Diagramme ombrothermique de Châtillon



Paysage de neige à Bay-sur-Aube © F.Fouquet

La démographie du territoire

Le territoire d'étude du futur parc national compte 25 112 habitants (11 031 ménages).

Cette population est relativement âgée, puisqu'elle compte près de 23% de plus de 65 ans (contre seulement 16,5% pour la moyenne française), et a contrario seulement 22% de moins de 20 ans (25 % à l'échelle nationale).

Évolution démographique

La démographie du territoire se caractérise par une décroissance régulière et ancienne à la fois liée à des soldes, naturel et migratoire, négatifs.

Par ailleurs, la densité de population moyenne (supérieure à 10 hab./km²), également à la baisse au cours des dernières décennies, cache des disparités importantes, un tiers des communes du périmètre d'étude ayant moins de 5 hab./km².

Niveau de vie

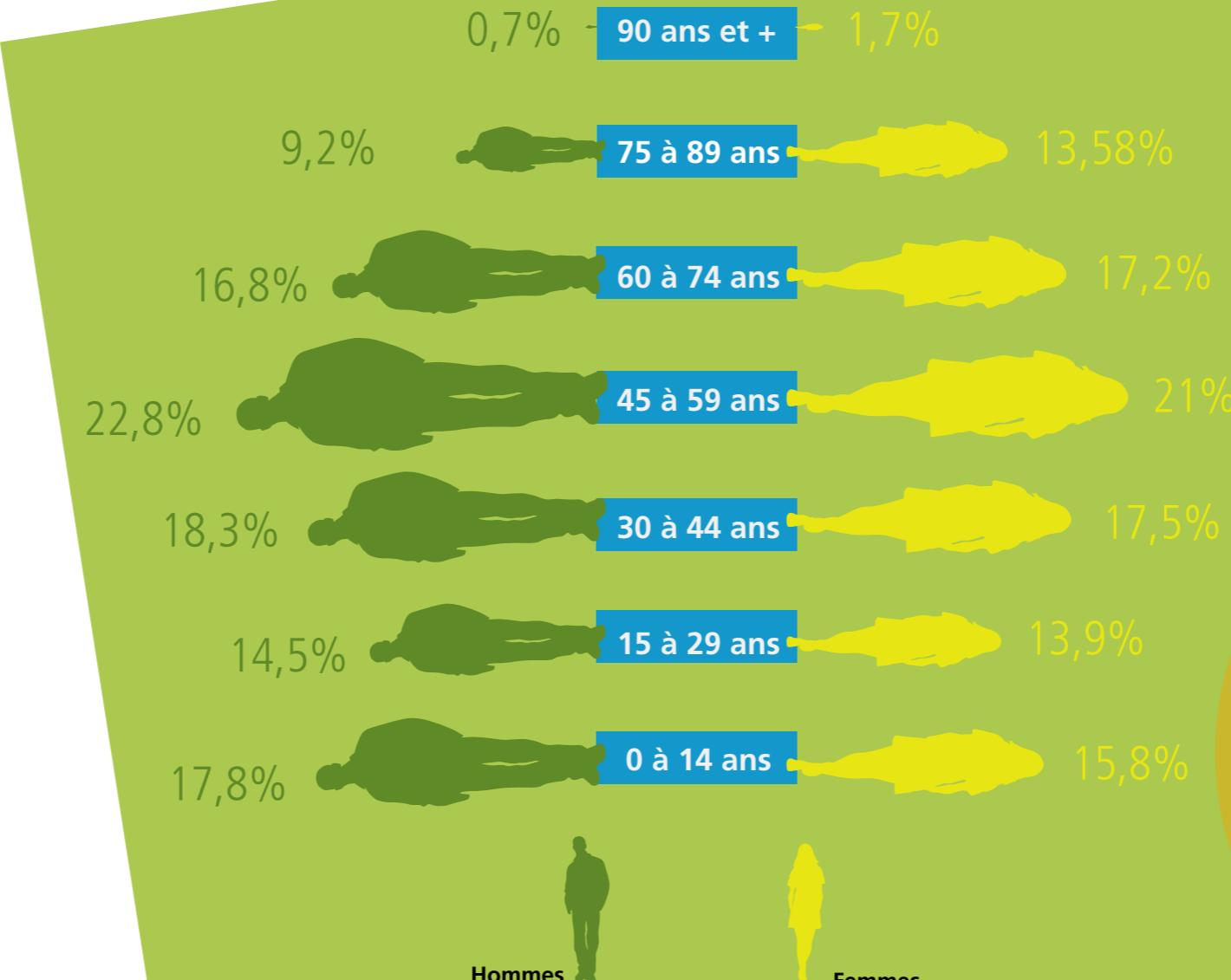
Le niveau de vie moyen sur le territoire est inférieur à la fois à la moyenne nationale et aux moyennes enregistrées dans les deux départements de Côte-d'Or et de Haute-Marne. Ainsi, le revenu annuel net moyen déclaré par foyer fiscal (imposable ou non) est inférieur de plus de 4 000 € à la moyenne nationale.

Le revenu moyen net mensuel sur le territoire est de 1 572 €. Seuls 46 % des foyers sont imposables (contre 53,5 % en France).

L'immigration sur le territoire

Des populations venues d'Italie, du Portugal et d'Espagne se sont installées après la deuxième Guerre mondiale. Les hommes venaient travailler dans la filière forêt-bois, dans l'agriculture, dans le bâtiment, etc. La plupart de ces familles et leurs descendants se sont fixés sur le territoire. Des populations issues du Maghreb ont également travaillé sur le territoire, notamment dans la filière forêt-bois, mais ne se sont pas établies localement dans la même mesure que les populations décrites précédemment. Plus récemment, c'est en Europe de l'Est que les migrants sur le territoire trouvent majoritairement leurs origines.

Cela représente aujourd'hui plus de 1 100 personnes immigrées sur le territoire, soit 4,6 % de la population. Ce chiffre est inférieur à la moyenne française qui s'élève à 8,5 %.



Revenu net
déclaré moyen
par foyer fiscal*

Territoire d'étude: 18 863 €

Haute-Marne: 19 486 €

Côte-d'Or: 23 459 €

France: 23 230 €

*Source: DGFiP 2009

